

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société. Nécrologie : Monsieur Emile Cauly. Estampilles de Potiers Gallo-Romains trouvées à Reims. Fouilles d'Habitations néolithiques aux Sources du Petit Morin (Marne). Fours céramiques Gallo-Belges.		Trouvailles archéologiques. Pointes de Flèches en silex à tran- chant transversal. Le Trésor de Villeneuve-Saint-Vistre. Anciens Vestiges des Temps Préhisto- riques près de Fismes. Bibliographie.
--	--	---

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

NÉCROLOGIE

Monsieur Emile CAULY

Né à Pontfaverger en 1861, M. Cauly, Vice-Président honoraire de notre société, est décédé à Pornic, le 26 septembre 1928.

Après de solides études scientifiques il fut appelé, comme Ingénieur, à la direction des grands établissements de la Providence et de S^t-Médart, dans sa ville natale.

Emile Cauly possédait à un degré élevé le goût de l'Histoire et des Lettres. Il était, avant guerre un des lecteurs les plus assidus de l'ancienne Bibliothèque de la ville de Reims, alors dirigée par M. Jadart. Il fut un des nôtres dès la fondation de la Société.

Fin observateur, il devint bientôt un archéologue averti, cherchant partout la raison d'être des vieilles choses qu'il admirait.

Sa collaboration au Bulletin nous fut très précieuse.

Nous lui devons de remarquables mémoires sur l'Oppidum de Reims, sur Bibrax, sur la lieue Gauloise, puis de bonnes poésies publiées sous le titre : « L'Ancêtre Barbare », en lesquelles il a merveilleusement exalté la vie pénible et courageuse des populations primitives.

Eloigné de Reims, M. Cauly consacrait les heures de sa retraite à l'étude de l'Archéologie de la Loire-Inférieure, mais nous sommes assurés que de Pornic, il n'oubliait pas son cher pays de Champagne et s'intéressait toujours à nos travaux.

Au nom de ses nombreux amis, nous présentons à sa famille l'expression de nos sincères condoléances.

Le Comité.

ESTAMPILLES DE POTIERS GALLO-ROMAINS TROUVÉES A REIMS (1)

Il est inutile d'insister sur l'intérêt qu'offrent les estampilles de potiers pour l'étude de la céramique gallo-romaine, des produits de cette industrie et des divers centres de fabrication en Gaule. La philologie y trouve aussi son compte; ces marques, en effet, attestent la longue persistance des noms gaulois qui y paraissent très souvent à côté des noms purement latins. Beaucoup de potiers continuent à s'appeler Aunedos, Andecarus, Boudus, Cintugnatus, Danorix, Litumarus, Matugenus, Senitios, Viducus, Vecorix, etc. La culture romaine, malgré sa prépondérance, laissait subsister quelques éléments locaux.

J'ai réuni, il y a quelques années, une collection assez nombreuse de ces estampilles, toutes de provenance rémoise. Elles ont été vues et utilisées par Th. Habert et O. Bohn, qui leur ont fait de fréquents emprunts, le premier dans son ouvrage sur la *Poterie antique parlante* (Paris, 1893), le second dans le t. XIII du *Corpus inscriptionum latinorum* (2).

Cette collection a pu être sauvée du pillage et de la destruction à Reims pendant la guerre, et je la possède

(1) *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* 1927, p. 140.

(2) T. XIII, 3^e partie, 1^{er} fascicule. « Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum instrumenti domestici. » *Vascula gallica*, 10010, nos 1 à 3316, p. 182-429 (Berlin, 1901).

encore au complet. Tout récemment, j'en ai entrepris la révision et dressé le catalogue. Elle comprend environ 255 marques différentes, non compris les fragments réduits à quelques lettres et qu'il est impossible d'identifier.

Je crois utile de donner la liste de celles de ces estampilles qui me paraissent être inédites, ou qui, du moins, ne figurent pas dans le *Corpus*. J'ai fait exception pour certaines qui ont été déjà publiées, mais qui ont un intérêt spécial ou dont la lecture me semble devoir être rectifiée.

J'avais relevé, avant 1914, au Musée de Reims et ailleurs, plusieurs marques qui ont été perdues depuis. Je les joins aux miennes, avec la mention de leur provenance.

Toutes les estampilles que je passe ici en revue sont imprimées sur des poteries rouges, sauf indication contraire. Quelques-unes manquent de netteté; les empreintes sont mal venues, les lettres effacées ou confuses, et le déchiffrement en est fort difficile. J'ai signalé les lectures douteuses; mais, d'un autre côté, pour divers noms nouveaux ou inédits sur lesquels on serait peut-être tenté de faire des réserves, j'ai tenu à être affirmatif, quand leur lecture est certaine et mérite toute confiance :

ϠINΛΛABA — *Abalani officina*, en lettres rétrogrades. *Corp.* 8 b (Orléans) : ABALANI; cf. VII, 1336, 2. — Nom gaulois (Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, III, 470).

ACI. — Dans un petit cercle; très effacé, lecture douteuse. *Corp.* 31 : ACVSFE.

ACVTO. — (Musée de Reims). *Corp.* 37 x2 : ACVTI.

AQVTO. — (Id.). *Corp.* 159 b' : AQVTI.

AFRICVS F. — *Africus fecit*. Poterie noircie par le feu. Cf. Schuermans, *Sigles figulins*, n° 124, *Corp.* 56 d : AFRICAN.

AII. — Poterie noircie par le feu. *Corp.* 73 c : AIVS.

AIN^{III} (ou peut-être ARN^{III}). — *Corp.* 70 : AIN.

AINVS F. — *Ainus fecit*? Poterie noircie par le feu, lecture douteuse. Sur le nom propre *Ainus*, cf. Holder, III, 541. *Corp.* 246 d : AVNVS F.

AMBATVSI. — *Ambatus fecit*. L'A et l'M liés. *Corp.* 105 : AMBATVS I.

ATTIALVS. — (Musée de Reims); fond d'un vase en terre noire, lecture certaine. Cf. *Corp.* 204 g : ATTILLVS; 205 : ATTIOI.

OFNIOF. — *Of(ficina) Avii* ou *Ave...* L'A et le V liés; OF répété deux fois. *Corp.* 225 k2 : AVII.

ONNOVA. — *Avoni officina*, en lettres rétrogrades. Le V et l'A liés, de forme cursive. *Corp.* 247 b (Reims) : AVONVS F; Habert, pl. VIII, 152. — Nom gaulois; cf. *Avoniacus* (Aougy, Marne).

CAR
 COS. — Sur deux lignes. Le premier C est mal formé et d'une lecture incertaine. Peut-être faut-il voir ici les noms de deux potiers associés, *Carus* et *Cosillus* ou *Cosius* qui figurent sur d'autres estampilles.
 CATTACIO. — *Cattaci o(fficina)*. (Musée de Reims). Corp. 482 :
 CATA CIVS. — Nom gaulois (Holder, I, 837).
 CAVAO. — *Cava(ni) o(fficina)*. Fragment de plat en terre noire (Musée de Reims). Corp. 502 a :
 CAVANVS. — Nom gaulois (Holder, I, 872, et III, 1172).
 CNO. — L'A et le V liés.
 OFCCXI.
 CHTVVS. — *Celtus*. Corp. 525 b¹ : CELTVS.F (Reims). Cf. Habert, pl. XI, 300, 302.
 CERALLI. — Les trois dernières lettres LLI sont peu distinctes et la lecture en est douteuse. Corp. 541 : OFCERA ; 594 k : CERALI.
 CINCISSA. — Poterie noire ; marque dans le fond du pot, extérieurement (Musée de Reims). Corp. 2988 b : CINCISSO. Cf. 562 : CIMISSA.
 CININNI. — [o] (*fficina*) *Cininni*. Cf. Corp. 569 a b : CININVS.
 INNIVS. — [C] *innius*. La première lettre manque.
 VINNI. — [C] *innius*, en lettres rétrogrades. Sur ce nom, cf. Holder, III, 1221. Corp. 568 a : CINNINIVS.
 OCIVI. — *O(fficina) Civis*. (*Civilis* ?). Corp. 3016¹ : CIVIO.
 COCII. — La troisième lettre peu nette n'est peut-être qu'un trait accidentel dans l'empreinte. On peut lire *Cocit* ou *Cori*. Corp. 603 b : COCI ; 644 : CORII.
 ACISIM. — [Cr] *acisi n(anu)*. Lecture certaine. Corp. 688 ab3 CRACISM.
 DACC OFF. — *Dacci o(fficina)* (Musée de Reims). Corp. 736 h : DACCIVS F.
 DACIVS. — Corp. 737 c¹ : DACVS FEC.
 DANV. — Corp. 744 a : DANO ; 747 a¹ : DANVACI.
 DIANIVV. — Lecture douteuse. La dernière lettre est peut-être un O ou un S. *Dianius* ?
 DICAHO. — *Dicaii* ou *picie o(fficina)* (Musée de Reims). Cf. Habert, 475.
 DVICVS F. — *Duicus f(ecit)*. Le D mal imprimé est douteux. Corp. 795 a : DOCCIVS F. ; 190 : DOCCVS F.
 DVVI F. — *Duvi(us) f(ecit)*. Lecture certaine.
 GEMMA. — Variante inédite. Cf. Corp. 950.
 GHRM. — *Germ(anu)* (Musée de Reims).
 GRACVNA F. — *Gracina f(ecit)*. Corp. 689 c¹ : CRACVNA F.
 La première lettre est bien...
 IASATVS.
 IASA VS.F. — *Iasa f(ecit)*.
 IASO F. — *Iaso f(ecit)*. Corp. 1008 g : IASO ; 1008 b : IASSO F.
 IASVS. — Lettres disposées en rond dans un cercle. Plusieurs exemplaires trouvés à Reims. Corp. 1009 q : IASVS (marque non inscrite dans un cercle).

IVANI. — *Iavani*. Lecture douteuse. L'A et le V liés ? Cf. Corp. 1013 b ; IAVENVVS.
 IAVAVS F. — *Iavaus f(ecit)*.
 IAVVI. — Lecture certaine. Corp. III, 12014, 301 : IAVVOS F.
 ICCO. — *Icco(nius ?)*.
 VN. — *Icnu(s)* en lettres rétrogrades. Corp. 1019 c : ICNVVS (aussi en lettres rétrogrades).
 IMII.
 ONITNI. — *Intinco* en lettres rétrogrades. Corp. 1036 (forêt de Compiègne) : INIINCO. Deux autres fragments portent le même nom : [Inti]NCVVS [In]TINCO. — Nom gaulois (Holder, II, 59).
 IRANIVS F. — (Musée de Reims). *Iranius f(ecit)*. Lecture incertaine. L'I initial et les lettres SF sont douteux. On peut rapprocher peut-être cette marque de la suivante donnée par le Corpus, 1054 (Andernach) : IRAXTVI.
 IVACVI.
 IVAT OF. — *Ivati o(fficina)*. Le V et l'A liés. Lecture incertaine. — Sur le nom *Ivatus*. cf. Holder, II, 99.
 I-V-VI. — Lecture certaine.
 IVAV F. — Id. — A rapprocher sans doute de la marque IAVVI (v. ci-dessus).
 OFF LASIR. — (Musée de Reims). *Off(icina) Lasir(i)*. Habert qui a publié cette marque a lu : OFI(cina) IASIR (628 et 629). J'y ai vu plutôt un L. LASIR peut être rapproché du nom *Lasurius* déjà connu. Cf. Corp. 1116 : LASVRI, et Holder, II, 149.
 LITVMARVS F. — *Litumarus f(ecit)*. Cette marque paraît être inédite. *Litumarus* est un nom gaulois bien connu (Holder, II, 249).
 V. — *Of(ficina) Lu...* en lettres rétrogrades. Corp. 1163 a : OFLVC.
 LVNGINO. — (Musée de Reims). *Lungin(i) o(fficina)*. Marque inédite.
 IIACIIC. — *Macii* ou *Magii o(fficina)*. Corp. 1224 c : MACIO ; 1224 h : MAGIO.
 MINI. — [Ma] *ini*. La première lettre est mal venue dans l'empreinte. Il faut peut-être y voir MA liés. Corp. 1237 : MAINIO.
 MAMIVS FE. — *Mamius f(ecit)*. L'M et l'A liés. Corp. 1252 e : MAMMIFEC.
 NERT OF. — [Ma] *nert(i) o(fficina)*. Corp. 1255 : MANERTS F. Il faut rectifier cette lecture ; il y a bien un O et non un S (*officina*).
 MANIVS F. — *Manius f(ecit)*. Corp. 1257 : MANIVS.
 MISILLVS. — Lecture certaine. Corp. 1348 c : MESILV. Cf. Holder, II, 601 : *Missillus*.
 MONA.
 MVM. — (Coll. Blavat, Reims), Corp. 1392 a : MV.
 CNASO. — Le C initial est un peu douteux. Corp. 1409 a : NASSO ; 1412 a : NASVS.
 NEMC. — Corp. 1415 a : OFNEM.
 OF NO *Of(ficina) No...* Bull. de la Soc. des antiq. de Fr., 1884, p. 137 : OFNC.

NOTA.NOTA. — (Musée de Reims). Habert 1008, fig. pl. XXII ; il a lu : O'ŦA.NO'ŦA.

ODA. — Fond d'un petit vase en terre rouge. Lecture incertaine. L'O initial est très douteux.

AQJNO. — *Oncpa* en lettres rétrogrades. Lecture certaine ; caractères très bien formés.

OONI. — OONII. — OONIL. — *O(fficina) Oni* et *Onii*. L'O est géméné dans les trois estampilles. *Corp.* XV, 2^e part. fasc. 1 ; *Inscript. urbis Romae, Vasa arretina*, p. 734. 5398 b (Rome, Musée Campana) : ONII.

EMVTAQ? — (Musée de Reims ; vase en terre rouge). *Patume?* en lettres rétrogrades. Lecture douteuse. A rapprocher peut-être de PATIRMV (S. de Ricci, *Bull. de la Soc. des antiq. de Fr.*, 1897, p. 345). Ou bien lire, avec un R initial au lieu d'un P : *Ratume*. Cf. le nom *Ratumedra* (Holder, II, 1083).

PERA F. — *Pera f(ecit)*. *Corp.* 1527 k : PERVS.

POTTIM. — *Potti m(anu)*. *Corp.* 1551 b3 : POTITLM ; 1553 : POTTINI.M.

PVRO FE. — (Musée de Reims). *Puro fe(cit)*. Lecture certaine.

REIIII. — *Re[s]i?* Lecture douteuse. Estampille mal imprimée.

RESO. — *Reso* ou *Res(i) o(fficina)*. Sur les noms *Reso* et *Resius*. Cf. Holder, II, 1176.

OF RI. — *O(fficina) Ri...*

OF RV. — *O(fficina) Ru(fi)*. *Corp.* 1662 m : OF RVF.

RVSTIO. — *Rusti(ci) o(fficina)*. *Corp.* 1667 c : RUSTICI O.

SALVO. — *Salv(i) o(fficina)*. *Corp.* 1709 a : SALVI.

SCOTIO. — SCOTO. — *Scoti o(fficina)*. *Corp.* 1748 p : SCOTTIO ; 1749 : SCOTTO.

SIICVNDIN O. — (Musée de Reims). *Secundin(i) o(fficina)*. *Corp.* 1763 a2 : SIICVNDINVS.

SIARI. — (Musée de Reims). *Corp.* 1808 b : SIARVS.

SICIATV. — *Siciatu(s)*. Lecture certaine, inédit.

SIDDVS. — (Musée de Reims), *Siddus* ou *Saddus?*

TVLLVS. — (Musée de Reims). *Corp.* 1945 b : TVLLVSFE.

VXIIIVIIII.

VXV. — Poterie craquelée, lettres peu visibles.

VNI O. — Peut-être [*J]uni o(fficina)*. Le I n'est pas marqué. *Corp.* 1089 d : IVNI.

VAVOVI. — *Corp.* 2025 : VIIVOVI. Il semble qu'il y a un A plutôt qu'un II.

VIVA. — (Musée de Reims). Lecture incertaine. *Corp.* 2070 b :

VIVI.

VIIVI. — *Vevi*. Lecture certaine, inédit.

VOTAI. — *Vota f(ecit)*. *Corp.* 2088 c : VOTAFE.

L. DEMAISON.

FOUILLES D'HABITATIONS NÉOLITHIQUES

Aux Sources du Petit Morin (Marne)

Les fonds d'habitations explorés sont situés en bordure des marais de Saint-Gond et appartiennent au territoire de Morains-le-Petit « lieudit « Prés-aux-Vaches » à 500 mètres à droite de la route départementale qui mène à Bergères-les-Vertus. Ils m'ont été signalés en 1924 par nos deux jeunes et actifs collègues, MM. André Brisson et Robert Duval, de la Société Préhistorique Française avec lesquels j'ai entrepris les fouilles complètes de deux de ces fonds. Nous avons ouvert une troisième fouille sous la direction M. A. de Mortillet, mais elle n'a pu être terminée par suite des travaux agricoles. L'eau qui montait dans les marais nous a empêché de continuer et d'examiner d'autres emplacements repérés. Ces fonds d'habitations ont la forme de vastes cuvettes placées à une distance de 35 à 150 mètres et mesurant 4 à 5 mètres de rayon avec une profondeur variable de 1 m. 30 à 2 mètres. Ils sont complètement inondés en hiver et le niveau de l'eau en été est à environ 1 m. 70. La partie supérieure est une terre végétale sableuse de couleur claire ayant de 0 m. 30 à 0 m. 40 d'épaisseur dans laquelle on rencontre quelques rares éclats de taille. Elle repose sur une terre de plus en plus foncée, épaisse de 0 m. 60 à 1 m. 30 contenant du charbon de bois, des éclats de silex, des ossements d'animaux, des poteries grossières, des pièces en os et en silex très nombreux vers la base. Cependant, c'est surtout au centre, dans une couche de terre très noire de 0 m. 30 de puissance, sur un rayon de 1 m. 50, parsemée de fragments de grès craquelés par le feu de tessons de poteries, de charbon de bois et d'ocre rouge que nous avons trouvé presque toutes nos pièces.

Ces objets sont généralement au niveau de l'eau ou dans l'eau, sous les foyers il y a une couche de sable de 0 m. 02 à 0 m. 05 qui repose sur la craie. La coupe des bords de ces excavations nous donne : terre végétale 0,25, sable 0,40 à 0,70 et craie.

Les pièces déjà recueillies dans les fonds d'habitations en question sont les suivantes :

Pointe de flèche à ailerons	1
Pointe de flèche à tranchant transversal ..	56
Graffoirs en silex	60
Perçoirs en silex	12
Poinçons en os	10
Manches en cornes pour poinçons	5
Gaînes de haches en corne de cerf	20
Hache en pierre polie	1
Percuteurs	7
Mulettes	4

Pendeloques et coquilles percées.

Poteries grossières, très nombreux fragments. La forme est celle que l'on rencontre d'ordinaire dans les milieux néolithiques, elle comprend principalement des débris d'animaux domestiques associés à quelques ossements d'animaux sauvages.

Ces recherches n'étant qu'à leur début, nous avons l'intention de les reprendre dès que les travaux agricoles seront terminés, ce qui nous permettra de présenter une communication plus complète.

L. COUTIER.

FOURS CERAMIQUES GALLO-BELGES

Vers la fin de la notice sur les fours gallo-belges, parue dans le *Bulletin* de mars 1928 de notre Société, je souhaitais la constatation de faits analogues « à Bavay, par exemple ».

De tels exemples de réutilisation funéraire n'ont pas été constatés encore dans l'antique *Bagacum*, mais je viens de trouver dans diverses livraisons de *Pro Nervia* (1), organe du Syndicat d'initiative de la région de Bavay, publié sous la direction de notre infatigable collègue, M. Maurice Hénault, Directeur des fouilles de Bavay, une suite d'*Etudes de céramique nervienne*, de M. Hénault.

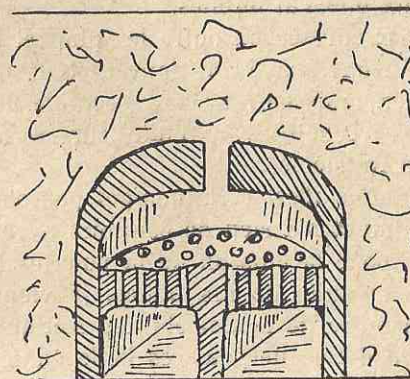
J'y vois, de même que dans ses *Fouilles et découvertes*, une série de types, assez différents, de fours pour céramique indigène : l'un d'eux, tome I, p. 205, découvert le 20 novem-

(1) Après avoir lu mes *Fours de potiers gallo-belges*, M. M. Hénault a tenu, très aimablement, à compléter ma collection de fascicules de *Pro Nervia*.

bre 1922 dans la sablière Lenglet-Stoclet, se rapproche étonnamment des fours I, II, III de Lavoye, mais M. Hénault, eut la bonne fortune de le trouver presque intact, avec voûte de laboratoire conservée, ce qui est très rare (fig. 1).

Sablières Lenglet-Stoclet

Partie Est
1922



Four de potier
(Époque nervienne)

Échelle : 0,02 = 1 m.

FIG. 1. — Four de potier nervien découvert à Bavay (Nord), en 1922. Cliché de la *Revue Pro Nervia*, 1923. T. I. p. 205.

L'on pourra remarquer que cette voûte est sensiblement de même forme que celle du four hallstattien de Marlenheim reconstitué par M. R. Forrer.

En décembre 1923, les travaux d'extraction dans la même sablière mirent au jour deux nouveaux fours de même genre encore, l'un avec sole presque intacte d'argile modelée sur place, l'autre à sole effondrée et de type un peu différent.

Et dès 1924, M. Hénault pouvait écrire « *Comme conclusion, il nous est maintenant permis d'affirmer que les fours dont nous venons de donner la description, sont entièrement nerviens et que ni dans leur construction, ni dans la technique des vases qu'ils renfermaient on ne saurait rien découvrir qui décelât une influence romaine quelconque* ».

M. Hémerly, secrétaire de la Société Historique de Compiègne, comme suite à la lecture de notre *Bulletin*, veut bien me faire connaître quelques fours ayant, comme ceux de Bavay, fonctionné immédiatement avant la conquête des Gaules par les Romains ou dans les premiers temps qui suivirent cette conquête.

Découverts au canton des Rossignols, en forêt de Compiègne, et fouillés en 1863 par M. de Roucy, l'un d'eux est analogue à ceux que j'ai publiés.

M. Hémerly m'adresse en outre les plan et coupe de l'un des cinq fours trouvés à Saint-Sauveur (Oise), depuis 1921, par M. Poirrier, mais ce four ne ressemble pas aux autres et les poteries recueillies à l'intérieur seraient, d'après M. Hémerly, du III^e siècle.

Ce four toutefois n'est certainement pas d'un type d'importation romaine et n'a rien de commun avec ceux utilisés habituellement pour la cuisson de la poterie sigillée.

Toujours à la suite de ma notice, je viens de recevoir encore d'un membre de la Société des Antiquaires de Londres, M. Heywood Sumner, la très belle édition de luxe de son important ouvrage paru à Londres en 1927 : *Excavations in New Forest roman pottery sites*. (Fouilles dans le Hampshire au nord de l'île de Wight).

Parmi les nombreuses planches et gravures du volume, si quelques galbes de vases indiquent une influence romaine, toute une série de fours, par contre, est de type nettement indigène : certains aussi avec la sole en *plaque d'argile perforée*.

A la lecture de ces remarques, mes collègues de la Société Archéologique Champenoise comprendront pourquoi je tiens à les remercier tout particulièrement de la très large hospitalité qu'ils veulent bien accorder dans le *Bulletin* à mes divers travaux.

Cette publication de mes découvertes, tout en m'apportant de nombreux témoignages de sympathie me fait avoir communication d'autres trouvailles très intéressantes. Ceci me permet évidemment d'accroître mes connaissances archéologiques mais aussi d'en faire profiter encore tous les membres de notre Société.

G. CHENET.

TROUVAILLES ARCHÉOLOGIQUES

Faites en 1927 au cours de la construction d'égouts dans les rues
Thiers et Noël

Au cours des travaux exécutés en 1927 pour l'établissement des égouts, rue Thiers et rue Noël, il a été trouvé sur l'emplacement de l'ancienne voie romaine, près du boulevard de la République :

De nombreuses poteries rouges, avec marques de potiers, notamment COMINVS et CATOF ;

Beaucoup de débris de vases en terre cuite rouge dont plusieurs très fins avec dessins, un de ces débris portait une tête de lion ;

Des fragments de belles poteries noires ;

Des débris de poteries en terre cuite grises ;

3 fragments d'amphores ;

Une douzaine d'objets en os et en ivoire : épingles, etc. ;

Un fragment de tasse en verre bien irisé ;

Quelques poteries du moyen âge ainsi que quelques carreaux en terre vernissée du XIII^e siècle ;

De nombreux ossements provenant du cimetière Saint-Jacques et du cimetière Saint-Pierre-le-Vieil.

Les monnaies suivantes ont été recueillies au cours des mêmes travaux :

Un médaillon d'Adrien, grand bronze bijouté, au revers : l'Empereur debout avec légende : COS IV (sera publié) ;

Un petit bronze de Numérien, bien patiné ;

Un petit bronze de Constance II ;

Un jeton royal cuivre : AVE MARIA avec fleur de lys frappé sous Louis XI.

L. BELLEVOYE.

Pointes de Flèches en silex à tranchant transversal

(GROTTE DE BAYE)

La récente découverte des nombreuses stations de l'époque de la pierre polie, faite dans la vallée du Petit-Morin, en Champagne, fournit à l'histoire et à l'archéologie des documents précieux et pleins d'intérêt. C'est un anneau de plus

ajouté à la série des évolutions accomplies dans l'histoire de l'homme. C'est aussi un rayon de lumière qui brille dans les ombres des temps préhistoriques.

Les vestiges nombreux et remarquables de cette antique civilisation constituent un ensemble imposant, qui intéresse puissamment les études archéologiques. La découverte de nos stations a conduit à poser un grand nombre de questions qui s'agitent aujourd'hui parmi les savants spécialistes.

Une discussion particulière a pour objet les flèches à tranchant transversal, qui abondent dans nos stations. Plus de deux mille exemplaires ont été recueillis. Aucune autre exploration n'a donné une aussi abondante moisson. J'appellerai l'attention sur ce sujet.

La flèche à tranchant transversal est un modeste silex qui est, selon les uns, un instrument de l'époque de la pierre, et selon les autres, une flèche, un projectile se rattachant à la même période.

La forme de ce silex provoque peu l'attention ; aussi quelques archéologues refusaient-ils naguère d'y voir un travail intentionnel. Ce serait néanmoins volontairement fermer les yeux à la lumière que de les considérer comme de simples éclats. Aucun archéologue de quelque expérience ne songe plus maintenant à contester leur qualité d'instrument ou d'arme.

Pour rappeler l'idée que l'on s'en fait le plus généralement, nous dirons avec le professeur Nilsson : « Les flèches à tranchant transversal sont faites d'éclats brisés par le travers et dont les fragments ont été retaillés sur les bords ».

Je me hâte de le déclarer, je considère ces silex comme des armes, comme des projectiles. En un mot, ce sont bien des flèches à tranchant transversal. Il serait facile de citer, comme professant cette même opinion, un grand nombre de savants dont le nom fait autorité.

M. Chabas, égyptologue distingué, a parfaitement résumé la question dans ses études sur l'antiquité historique.

Il établit de la manière la plus positive que l'emploi du silex était général. Il faudrait pouvoir le citer entièrement, mais son travail est trop étendu pour qu'il puisse trouver sa place ici. On voit, dit-il, en Egypte même, des pointes de

flèches de silex de formes diverses. M. Prisse en a figuré une dans ses monuments égyptiens.

Il ne sera pas inutile de citer la description de la flèche dans son état complet. Elle est en jonc et armée d'un silex aigu qui paraît être fixé au moyen d'un mastic. Mais la forme la plus remarquable est celle dont les musées de Leyde, du Louvre et de Berlin possèdent un assez grand nombre de spécimens.

Des monuments égyptiens représentent un chasseur poursuivant des animaux de grosse espèce. Le chasseur est armé, on le voit, dit M. Chabas ; l'arc est fortement bandé, à en juger par la courbure de ses deux extrémités, et l'archer, tandis qu'il décoche une flèche, tient entre les doigts deux autres flèches semblables.

Les détails dans lesquels M. Chabas entre ensuite démontrent la force de pénétration propre à ces projectiles. J'ajouterai, comme observation personnelle, que ces flèches, lorsqu'elles sont bien conservées, comme un grand nombre que j'ai par-devers moi, sont excessivement tranchantes et susceptibles de pénétrer dans le cuir des animaux.

J'ai déjà fait allusion à un chasseur représenté sur des monuments égyptiens. J'ajouterai cet autre détail : La momie d'un chasseur fournit un arc en bois et douze flèches de roseau avec extrémités en bois dur, armées de silex à tranchant transversal et de pointes latérales telles que nous les avons décrites plus haut. Ces rapprochements démontrent victorieusement que les flèches à tranchant transversal étaient employées comme projectiles. C'est pour ce motif que je n'ai pas hésité à préconiser les résultats de mes observations personnelles (voir la pl. fig. 1).

Des archéologues ont voulu reconnaître un instrument dans les silex à tranchant droit, prétendant en faire un usage tout différent de celui de la flèche. Mais lors même qu'une main habile saurait en faire un emploi différent, la preuve ne serait pas irréfragable néanmoins. Par exemple, un soldat est attaqué dans l'intérieur d'une habitation, il a déposé ses armes, il saisit un couteau qui tombe sous sa main, il s'en sert avec dextérité et vigueur ; s'ensuit-il que ce soit là son arme ordinaire ? De même le brave soldat, après une longue lutte, dévoré par la faim, saisit son sabre pour enlever une tranche à un cheval qui a péri dans le

combat ; s'ensuit-il que le sabre, destiné à un usage plus glorieux, soit un couteau de boucher parce qu'on peut s'en servir utilement pour dépecer la viande ?

Mes observations personnelles confirment les assertions de M. Nilsson et de M. Chabas.

Dès l'année 1872, j'avais trouvé à la surface du sol deux flèches à tranchant transversal. Depuis, j'en ai retrouvé dans les mêmes conditions un nombre assez considérable. Mais, presque simultanément dans une cinquantaine de grottes explorées à Courjeonnet et à Coizard, j'en ai rencontré plus de quatre cents se rapprochant toutes d'un type commun qui ne peut échapper à l'œil de l'observateur le plus ordinaire. La rareté de ces silex sur un sol qui en portait tant d'autres, leur abondance dans les grottes sépulcrales, m'avaient d'abord fait conjecturer un usage funéraire. Les hésitations de quelques savants, encore à la recherche d'une solution, semblaient autoriser de nouvelles études et encourager d'autres opinions.

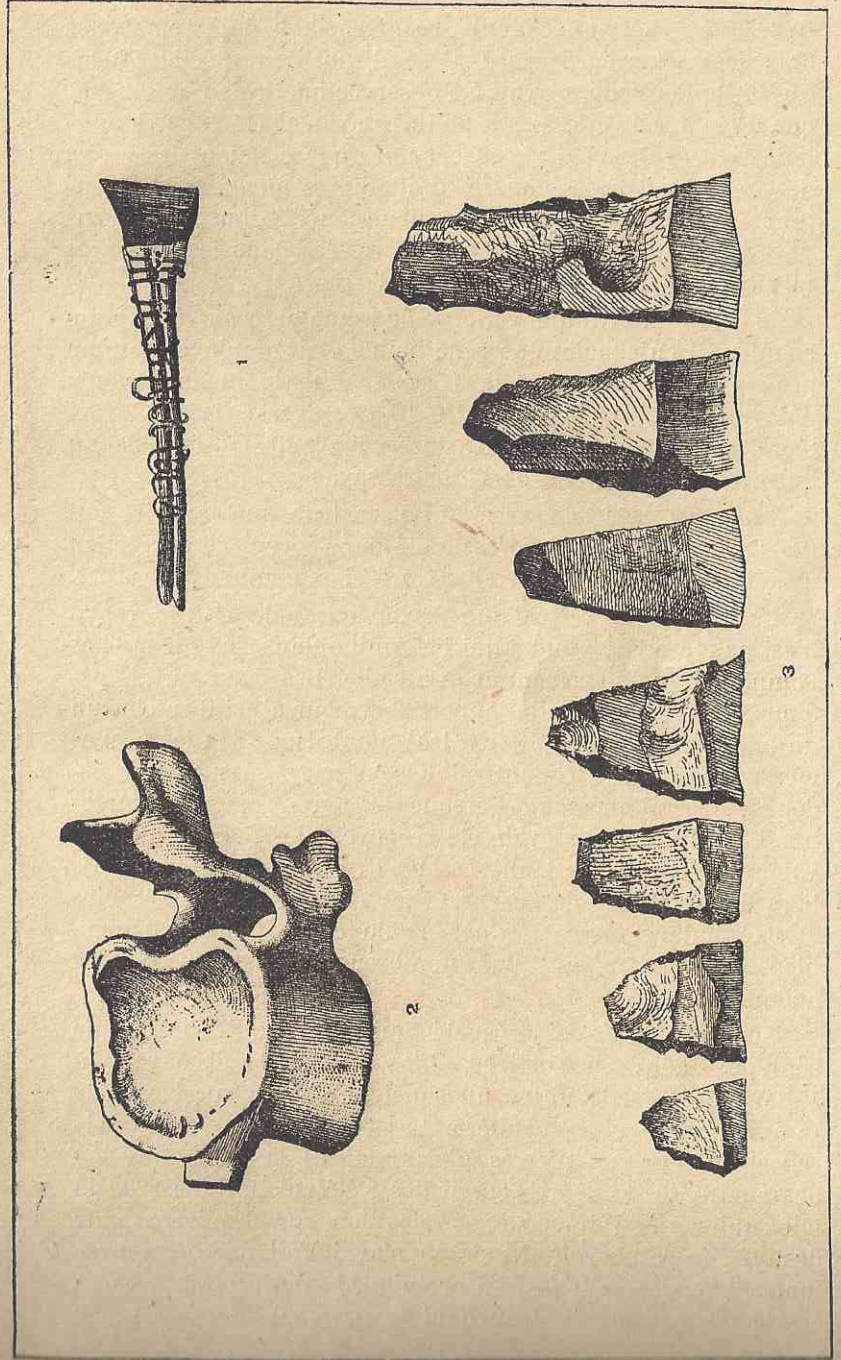
Les savantes observations qui m'avaient déjà guidé trouvèrent leur complément dans une découverte que je fis au mois de juin 1872. Une grotte inconnue, dont rien n'accusait extérieurement la présence, avait été découverte. Elle était parfaitement intacte, des pierres habilement disposées forscellée. Tous les ossements contenus dans la grotte furent relevés avec précaution. Vingt-deux squelettes s'étendaient sur le sol et avaient été superposés. Parmi ces ossements régulièrement disposés et conservant pour la plupart leurs rapports anatomiques, se trouvait une vertèbre humaine percée d'une de ces flèches à tranchant transversal (fig. 2). Le projectile était profondément engagé dans l'os et bien adhérent. Ce n'est certainement pas tirer une conclusion exagérée que de voir une détermination de l'emploi des flèches à tranchant transversal dans ce fait indiscutable, constaté dans des circonstances qui lui donnent une grande autorité. La grotte qui a donné cette vertèbre était jonchée pour ainsi dire de ces flèches. Toutes se rencontraient dans la couche de poussière qui couvrait le sol sous les ossements accumulés. Cette poussière n'était évidemment que le résultat de la décomposition des substances charnues qui avaient été percées pendant la vie. Les sujets qui avaient été déposés



LES DEUX VASES D'OR



DE VILLENEUVE-SAINT-VISTRE



GROTTE DE BAYE. — POINTES DE FLÈCHES EN SILEX. A TRANCHANT TRANSVERSAL

dans cette grotte affectaient une disposition déjà remarquée dans le groupe de Goizard. Cette disposition spéciale, insolite, exceptionnelle, n'avait été observée que trois fois à l'époque de la découverte. Les sépultures avaient été faites simultanément. On peut donc en conclure que c'étaient les restes de guerriers déposés dans la grotte après quelques sanglantes collisions, que les flèches avaient pénétré dans leurs corps pendant la lutte et qu'elles étaient restées dans les blessures qu'elles avaient faites en donnant la mort.

M. Lartet trouva une vertèbre de renne percée d'une pointe en silex. Il en conclut que cette pointe était employée comme projectile. Ses conclusions furent admises, et de savants paléontologistes ont enregistré la découverte de M. Lartet dans leurs ouvrages, en lui conservant toute la signification qu'elle avait aux yeux de l'illustre savant.

Dans un entretien avec M. Steenstrup sur le sujet qui nous occupe, j'ai été impressionné par l'accent de conviction avec lequel ce savant parlait de nos silex comme projectiles.

La vertèbre percée d'une flèche à tranchant transversal n'est pas le motif unique qui détermine dans nos recherches l'emploi de ce silex comme projectile. Les deux mille spécimens que j'ai recueillis apportaient pour ainsi dire chacun un renseignement. Ils étaient très nombreux dans les grottes où tous les sujets étaient adultes et paraissaient avoir été déposés simultanément. Lorsque le corps reposait simplement sur le sol sans avoir été recouvert, les flèches se trouvaient invariablement au-dessous des ossements et jamais hors du périmètre des corps. Elles étaient donc adhérentes et fixées dans toutes les parties du corps indistinctement, bien qu'elles fussent plus nombreuses dans les régions abdominales.

Un autre fait s'est présenté dans des conditions qui ne sont pas moins instructives. Dans une grotte découverte à Villevenard, j'ai examiné un squelette étendu sur le sol de la manière la plus régulière. La tête, les reins, les pieds reposaient sur des pierres plates ; après la décomposition des chairs, les vertèbres cervicales s'étaient détachées de la tête, qui conservait encore sa position sur la pierre plate destinée à la recevoir. Le crâne n'avait fait aucun mouvement, il reposait sur le trou occipital. Il renfermait dans sa cavité trois flèches à tranchant transversal, protégées par

la partie supérieure du crâne, qui était tombée par suite de décomposition des pariétaux. La présence de ces silex exige une explication. Comment s'étaient-ils introduits dans le crâne ? Ils n'avaient certainement pu pénétrer par le trou occipital. Cette ouverture était parfaitement obstruée par le fait de son application exacte à la surface de la pierre plate, le crâne étant resté immobile à sa place primitive. L'aire de la grotte ne portait aucun corps étranger. La grotte était une de celles où les sujets avaient été simplement déposés sans être recouverts de cendre ou de terre douce. Il est donc évident que les flèches étaient engagées dans les parties latérales de la tête qui s'étaient précipitées à l'intérieur par suite de la décomposition du crâne.

L'éloignement des sujets placés du côté opposé ne permet pas de supposer que les flèches venaient du voisinage. Le squelette dont le crâne contenait les flèches était seul de son côté ; il est impossible d'expliquer l'introduction des flèches par un accident fortuit.

Un autre groupe m'a fourni l'occasion d'observer un fait qui concourt à la même démonstration. Une flèche à tranchant transversal se présentait entre deux vertèbres dorsales, dans la partie interne. Comment se trouvait-elle ainsi engagée ? Elle était placée parfaitement de sorte qu'il aurait été impossible d'admettre qu'elle avait pénétré fortuitement par les côtés. L'idée de ce moyen d'introduction peut se présenter à l'esprit lorsqu'on est en présence d'un squelette ; mais si l'on songe que les sujets ont été déposés dans les grottes, possédant toutes les parties musculaires, la supposition devient impossible.

A la fin de l'année dernière, j'avais ouvert une grotte appartenant à une autre station pareillement située sur le territoire de Villevenard. Cette grotte renfermait certainement au moins une trentaine de sujets, tous adultes et accusant par la charpente osseuse des individus robustes. La grotte était purement sépulcrale ; il n'y restait pas le moindre vide. Les corps stratifiés étaient séparés par des dalles minces et une couche de terre empruntée au voisinage. Soixante-treize flèches à tranchant transversal ont été recueillies. Le plus grand nombre offrait, par les situations constatées, un enseignement. Les flèches occupaient des places qui démontrent qu'elles avaient été engagées dans les corps.

déposés dans la grotte. Elles se rencontraient presque partout, mais les régions thoraciques et abdominales étaient plus abondamment pourvues. Une flèche reposait sur la face interne de l'iliaque d'un sujet, dont les relations anatomiques n'avaient éprouvé aucun trouble. Quelques crânes offraient des flèches dans un état de contiguïté remarquable, d'autres les contenaient intérieurement.

Ces faits ont certainement une valeur digne de fixer l'attention et de provoquer de nouvelles études qui auront, j'en suis persuadé, pour résultat de trancher la question d'une manière définitive.

Ce n'est pas seulement contre l'espèce humaine que la flèche à tranchant transversal était employée. Si l'homme de l'âge de pierre avait des ennemis à combattre parmi ses semblables, il éprouvait aussi la nécessité de se défendre contre les animaux et souvent aussi de les attaquer pour les faire servir à son alimentation ou à d'autres besoins presque aussi impérieux. La preuve se trouve dans la rencontre d'une flèche trouvée dans un squelette de blaireau. L'animal blessé avait été mourir dans une grotte commencée, mais abandonnée probablement parce que la craie n'était pas solide. Une couche d'environ cinquante centimètres de craie recouvrait l'animal ; cette craie pure, sans mélange, s'était détachée de la partie supérieure. Elle n'avait en outre subi aucun remaniement depuis l'époque où l'animal s'était introduit, car les ossements conservaient leurs rapports anatomiques.

Les observations qui viennent d'être mentionnées m'ont engagé à fixer mon attention sur un autre point qui offre un véritable intérêt. J'ai formé une série graduée de nos flèches, depuis le type le plus infime jusqu'au modèle le plus considérable par son poids et sa longueur. Et je suis ainsi parvenu à former une collection de vingt et une flèches, dont la plus petite pèse quatre décigrammes et mesure un centimètre quatre millimètres (fig. 3). La plus longue pèse quatre grammes trois décigrammes et mesure quatre centimètres six millimètres. Entre ces poids et ces longueurs, nous avons des progressions régulières. Cependant les plus pesantes n'atteignent pas toutes la longueur extrême que nous avons signalée ; mais elles n'en rentrent pas moins dans l'ensemble d'une balistique raisonnée qui savait tenir compte du poids des projectiles. Tout le monde sait, en effet, que sous l'im-

pulsion d'une force égale, la vitesse du projectile est proportionnée à son poids, et qu'une légère différence dans la longueur ne saurait modifier la trajectoire, puisque les diverses particules matérielles du projectile sont le point d'application de la pesanteur et que le poids n'est rien autre chose que la résultante de toutes les forces appliquées à chacun de ces éléments. La forme plus ou moins longue de ces flèches de même poids ne saurait donc empêcher de les rattacher à un ensemble régulier et calculé. L'usage spécial auquel elles pourraient être destinées suffirait pour expliquer les dimensions exceptionnelles. Les archers préhistoriques, dont plusieurs savants ont préconisé la force et la dextérité, avaient donc pourvu leur petit arsenal d'une série de flèches proportionnées à la trajectoire qu'ils se proposaient de décrire.

En comparant le nombre de ces flèches à tranchant transversal avec le nombre si restreint des autres flèches en amande, à ailes et à soie, qui sont le plus souvent de véritables objets d'art par la finesse de leur travail, nous nous rallions à l'opinion de ceux qui considèrent la flèche à ailes très ouvragée comme un objet de luxe et non comme l'arme ordinaire. Nous serions peu ébranlés si on nous objectait la rareté de nos pointes. En réalité, elles ne sont pas rares. Mais souvent la forme de ces silex est si modeste, qu'ils ont échappé à l'attention. Ils sont en outre si peu connus encore qu'il ne nous serait pas difficile de citer des hommes qui s'occupent spécialement de silex, qui refusaient naguère de les admettre comme offrant le résultat d'un travail intentionnel.

Récemment, en visitant le musée de Namur, si soigneusement organisé, un savant distingué, M. Steenstrup, remarqua dans un tiroir, et mélangées à des silex sans intérêt, plusieurs flèches à tranchant transversal qui n'étaient nullement classées, et reléguées parmi les objets sans valeur.

Il n'est donc pas étonnant qu'elles aient passé presque inaperçues. Comment expliquer la rareté des autres flèches dans les stations de l'importance de celles que nous avons découvertes et si riches en instruments de tout genre ? Si nous rappelons que nous avons trouvé une de ces flèches en losange finement travaillée, placée parallèlement au tibia d'un squelette de nos grottes, on sera de plus en plus porté à conclure qu'elles pouvaient être des ornements, des signes

de distinction, des objets votifs, mais nullement des armes ordinaires. Effectivement, elles étaient moins susceptibles de pénétrer que les flèches à tranchant transversal. J'engage les archéologues qui s'occupent de la question à faire des expériences comparatives, et si la plus ou moins grande aptitude à pénétrer dans la peau des animaux doit être le critérium pour distinguer l'arme, le projectile, je ne doute point que l'expérience soit favorable aux flèches à tranchant transversal.

La question relative aux flèches à tranchant transversal, comme je l'ai déjà dit, est un des sujets qui ressortent des découvertes des stations préhistoriques de la Marne. Mais il n'est pas certainement le plus intéressant ; il a été choisi parce qu'il était le plus facile à circonscrire dans les limites du temps assigné aux lectures.

Les nombreuses grottes artificielles que j'ai explorées posent la question si intéressante du troglodytisme à l'époque de la pierre polie.

Les sculptures si remarquables qui ornent plusieurs grottes inspirent pour le moins des doutes sur l'absence de l'art à l'époque de la pierre polie. Elles tendent de plus en plus à l'affirmer, puisque les faits répétés prennent une valeur sérieuse.

Dans l'intérêt des archéologues, je dirai en terminant que les cent vingt grottes que j'ai explorées ont donné un outillage très intéressant et fort varié. Je ne crois pas que l'on puisse mieux juger l'industrie à l'époque de la pierre polie, qu'en visitant nos grottes et les collections qui en proviennent.

Joseph DE BAYE.

NOTES RÉTROSPECTIVES

LE TRÉSOR DE VILLENEUVE-SAINT-VISTRE

Une importante découverte a été faite dans le département de la Marne en 1910 qui a peut-être été trop peu connue ici-même et que le *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* ne peut pas ne pas signaler, alors qu'il est toujours temps de bien faire.

Il s'agit de la belle trouvaille, à Villeneuve-Saint-Vistre (canton de Sézanne), d'un dépôt d'objets d'or qui a fourni l'occasion au regretté J. Déchelette, d'une très importante communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Nous donnerons tout d'abord la note même de M. Julien Chappée sur la trouvaille de Villeneuve-Saint-Vistre, puis nous résumerons, avec quelques remarques particulières, le commentaire qu'en a fait J. Déchelette, en la comparant à la trouvaille à peu près contemporaine de Rongères (Allier) (1).

**

« Au printemps de 1910, écrit M. Julien Chappée, M. Constant Petit, propriétaire du champ des Grès (commune de Villeneuve-Saint-Vistre), champ situé au bord de la route allant d'Anglure à Sézanne, par Chichey, voulut faire disparaître de cette pièce de terre un gros bloc de grès situé à peu de profondeur et que sa charrue rencontrait.

« Le bloc fut dégagé et se présenta sous un volume de plus de deux mètres cubes. M. Petit en brisa ce qu'il put, puis, pour avancer son travail et mettre le bloc hors d'état de le troubler dans ses prochains labours, il résolut de le culbuter dans l'excavation qui le renfermait.

« Grande fut sa surprise ? Le bloc était évidé grossièrement en demi-sphère dans sa partie appuyée sur le sol, et des objets d'or, éparpillés, brillaient reposant sur le sol vierge, souillés seulement d'un peu de terre végétale. Ils se trouvaient dans la cavité du bloc de grès qui les recouvrait et les protégeait.

« Voici l'inventaire du trésor :

1 vase d'or pesant	48 gr. 925
1 vase d'or pesant	49 — 180

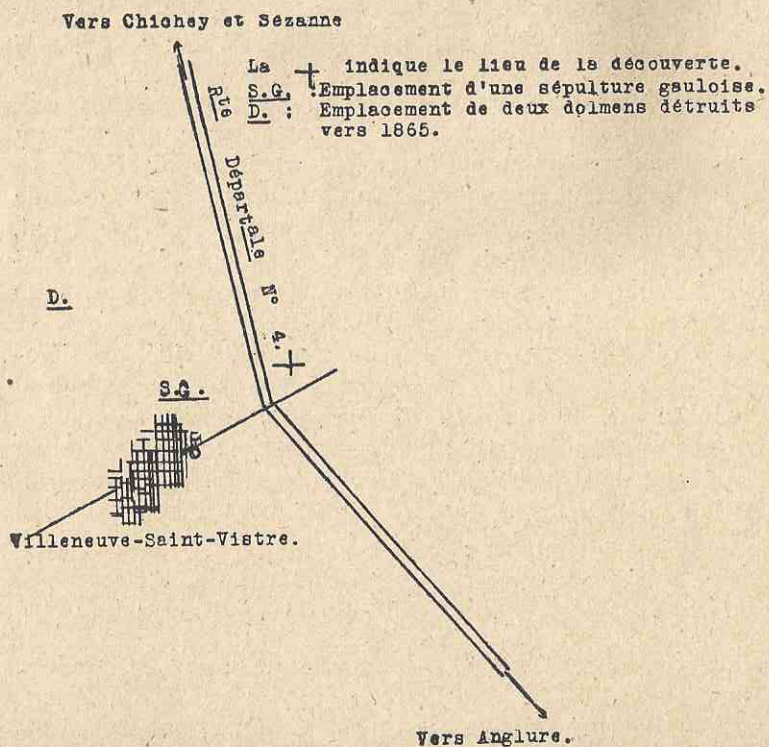
« Ils ont sensiblement la même hauteur, 120 millimètres. Toutefois celui dont la décoration ne comporte pas de triangles au sommet du goulot, est un peu moins haut, 118 millimètres, et cette diminution provient probablement des chocs et perforations subies.

(1) *Objets d'or découverts à Villeneuve-Saint-Vistre*, par Julien Chappée. *Les trésors de Rongères et de Villeneuve-Saint-Vistre*, par Joseph Déchelette. Extrait des *Monuments et Mémoires* publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, deuxième fascicule du tome XIX. Paris, Leroux, 1912.

« Les deux vases étaient un peu aplatis par la pression des terres, mais ils furent aisément remis dans leur forme, le moins lourd avait une légère déchirure.

1 bracelet	37 gr. 25
1 bracelet	37 — 45
1 bague, non fermée unie	2 — 27
1 bague, unie, d'une seule pièce....	3 — 12
1 bague, ornée de points	1 — 75
1 paquet de fils fins en or, sortes de bracelets	71 — 10

Soit en tout 251 gr. 045



« La décoration des vases est des plus sommaires et se compose de zones et de cercles concentriques. Les bracelets sont absolument unis ; d'ailleurs la reproduction photographique de ces objets en rend la description inutile.

« C'était en somme une petite cachette de l'époque gauloise.

« Un vase du même genre, un bracelet et des spirales ont été trouvés, au mois de janvier 1911, par M. Antoine Démonnet, à Rongères, près Varennes-sur-Allier.

« Je joins à ces quelques lignes un plan partiel du département de la Marne, qui est suffisant pour situer en toute exactitude le lieu de la trouvaille ».

Dans le commentaire archéologique qu'il fait à propos de la trouvaille de Villeneuve-Saint-Vistre, J. Déchelette donne d'abord une longue description des objets découverts en 1911 à Rongères (Allier).

Ce trésor de Rongères comprenait :

1° Un vase de forme presque hémisphérique avec bords évasés, sans anse ni pied, mesurant en hauteur 0 m. 52, en diamètre 0 m. 090, et pesant 63 gr. 5. Ce récipient, formé d'une seule feuille d'or assez mince, sans rivets ni soudure, est orné au repoussé. Le fond porte comme motif central des cercles concentriques en relief ; tout autour trois zones également concentriques sont formées, la première et la seconde de mamelons simples ou rangées de perles, la troisième de mamelons encadrés de cercles. La panse, à sa partie médiane, est ornée d'une rangée de perles semblables aux précédentes, encadrées de filets en relief et de zones à fines côtes verticales. Les bords du vase sont complètement lisses.

2° Un bracelet en forme de ruban, terminé à chacune de ses extrémités par une paire de volutes plates, placées symétriquement. La face externe porte une décoration assez primitive composée de filets, de gorges et de points martelés disposés sur deux lignes longitudinales encadrant la nervure centrale.

3° Deux spirales d'un fil mince arrondi qu'on a doublé avant de l'enrouler sur un mandrin.

4° Un anneau, simple bande de métal martelé avec arête longitudinale à sa partie médiane.

Les trouvailles de Villeneuve-Saint-Vistre et de Rongères prennent dans les statistiques des dépôts d'or de l'âge du bronze en France, les 16° et 17° rangs, et ce fait seul indique déjà leur importance. De plus, ils portent à 4 le nombre des

vases d'or trouvés en France, puisque jusqu'ici, on ne connaissait comme objet d'or similaire que le célèbre « cône d'Avanton » trouvé près de Poitiers en 1844 et conservé au Musée du Louvre.

Notons, en passant, que la Marne a depuis, fourni une nouvelle trouvaille de cette époque, celle de vases de bronze renfermant des anneaux plaqués-or à Saint-Martin-sur-le-Pré.

Les trouvailles de ce genre permettent de préciser les voies d'échange empruntées par les tribus de l'âge du bronze, et certains objets d'or de cette époque comptent précisément parmi les meilleurs témoins du trafic des peuples européens bien antérieurement à la domination romaine.

On savait déjà, depuis quelques années, qu'à l'âge du bronze, la Gaule du nord tirait de l'Irlande la plus grande partie de son or manufacturé ; deux bijoux d'or irlandais, d'un type nettement caractérisé, une plaque de parure en forme de croissant et un torque hélicoïdal à crochets coniques se rencontrent dans nos provinces du nord-ouest. Nous pouvons même ajouter aujourd'hui un troisième type de bijou caractéristique dont quelques spécimens pauvres ont été rencontrés en France, les ornements pénannulaires creux de section triangulaire (1).

Les trouvailles de Rongères et de Villeneuve-Saint-Vistre, conjointement avec celle du cône d'Avanton, nous laissent entrevoir un autre fait du même ordre non moins intéressant, à savoir que la Gaule centrale et orientale a reçu, de son côté, vers la même époque, d'autres objets d'or paraissant provenir non plus de l'Irlande, mais de centres industriels et de régions aurifères situées dans l'Europe centrale. En effet, les objets composant ces deux trésors manquent tout à la fois dans nos provinces françaises du nord-ouest et dans les Iles Britanniques, tandis qu'ils sont tous représentés — quelques-uns très abondamment — dans une large zone qui s'étend de la Scandinavie à la Hongrie et à la vallée du Rhin.

Pour le démontrer, J. Déchelette examine successivement l'aire de dispersion de chacun de ces objets, en particulier des vases en or repoussé, ornés de cercles concentriques, et il aboutit à ses conclusions :

(1) Abbé Favret. *Les ornements pénannulaires creux de section triangulaire*. *Rev. Arch.*, 1928 (à paraître).

Ce type de vases paraît indubitablement originaire de l'Europe centrale d'où ils ont rayonné en Scandinavie. Ils ont plus ordinairement la forme hémisphérique de celui de Rongères que la forme allongée de ceux de Villeneuve-Saint-Vistre, et ils ont reçu, en Scandinavie, après coup, une anse qui les apparente à des *simpula* et qui incline les savants danois à considérer les plus anciens spécimens comme importés d'Europe centrale et peut-être aussi comme imités plus tard en Scandinavie. Il est d'ailleurs impossible de ne pas être frappé de leur ressemblance avec les vases en bronze de l'industrie hallstattienne, tant sous le rapport technique que sous le rapport de l'ornementation.

Nous-même serions en effet bien tentés d'établir un rapprochement entre ces vases d'or et certains vases de l'époque de transition entre l'âge du bronze et l'âge du fer, tel, en particulier, la coupe de Corcelette, sœur jumelle de celle qui recouvrait les bijoux de bronze plaqué-or de Saint-Martin-sur-le-Pré. Ainsi il serait possible de dater approximativement ces vases de la fin de l'âge du bronze.

Il est d'ailleurs à remarquer que dans la Marne ces produits d'importation venant, hypothétiquement mais vraisemblablement, de l'Europe centrale voisinent avec les ornements pénannulaires qui appartiennent à la civilisation des Iles Britanniques : Villeneuve-Saint-Vistre et Saint-Martin-sur-le-Pré, séparés par 60 kilomètres à peine, sont tous deux dans le bassin de la Seine, c'est-à-dire sur une grande voie de communication reliant par la Seine et ses affluents, par les hauts plateaux jurassiens et par ce qui nous semble avoir été un lieu de passage important : le val d'Orbe, la Manche et les Iles Britanniques au grand centre de civilisation qu'étaient les plaines du Danube inférieur et la Thrace, et par celles-ci à tout l'Orient qui, jusqu'à nouvel ordre, demeure encore le berceau de la civilisation européenne.

Faisons remarquer, en terminant, que cette région de Villeneuve-Saint-Vistre a été dans les âges reculés, un centre important de civilisation. Immédiatement au nord du village on a mis au jour des sépultures gauloises ; à deux kilomètres à peine au nord-ouest, on voyait encore, au milieu du siècle dernier, deux dolmens ; au sud-ouest, le beau dolmen de Nuisy n'en est éloigné que de quatre kilomètres

à peine ; la commune de Barbonne, dont le territoire a fourni des céramiques et des anneaux de l'âge du bronze, conserve un des nombreux dolmens caractéristiques de la région, non pas, comme on l'a dit, dolmens sous tumulus, car alors la face inférieure de la table serait encore à 1 m : 20 environ au-dessus du sol, mais dolmen enfoui nettement au-dessous du sol normal.

Il serait à souhaiter que de jeunes archéologues honnêtes et sérieusement formés s'attaquent à toute cette partie du département où il y a tant à faire depuis le néolithique certainement, probablement même depuis le paléolithique, jusqu'au gallo-romain et au mérovingien. Qui donc repérera et étudiera le grand centre céramique gallo-romain qu'a été Sézanne dont les voies nombreuses ont du faire un marché important ?

FAVRET.

Anciens Vestiges des Temps Préhistoriques près de Fismes

A la sortie de Fismette, un chemin creux taillé dans les assises tertiaires de la colline nous permet d'atteindre, en moins d'une demi-heure de marche, la bordure méridionale du plateau qui sépare les vallées de la Vesle et de l'Aisne.

L'intérêt du paysage suffirait à retenir notre attention. Partout, sur ces hauteurs, s'étalent de riches cultures. En bas du profond couloir de la Vesle, s'allonge la ville de Fismes. Puis la vallée s'élargit progressivement avant d'entrer dans le Soissonnais, et de nombreux villages apparaissent bien loin sur les versant au milieu de bouquets d'arbres. Enfin, à l'horizon, vers le sud-est, dominant les sommets boisés du Tardenois.

A la cote 182 (territoire de Blanzky-les-Fismes), nous arrivons sur l'emplacement d'un vaste atelier de taille d'instruments et d'outils préhistoriques. Signalée par M. Gardez en 1912, cette station est encore peu connue actuellement, malgré toute son originalité.

La présence de milliers de pierres ramenées par la charrue à la surface de l'épaisse couche végétale nous frappe

d'abord. Ce sont des grès quartzeux partout disséminés, ayant l'apparence de certains silex.

L'homme s'est livré là, durant de longs siècles, à l'exploitation du banc de grès particulièrement résistant, qui affleure au sommet de la colline. Ces débris du travail de nos lointains ancêtres sont des ébauches d'outils, des éclats de taille, des instruments abandonnés. On taillait ici des coups de poing de toutes dimensions, des râcloirs pour préparer les peaux servant aux premiers vêtements, d'autres outils pour couper le bois et en faire des armes.

La plupart de ces grès lustrés possèdent du reste les marques évidentes de taille intentionnelle : bulbe de percussion, retouches rudimentaires, coup de frappe. Leur comparaison avec les objets trouvés dans d'autres gisements typiques de France, permet d'affirmer qu'ils remontent à l'époque chelléenne.

Pour fixer les idées d'une façon plus concrète sur ces temps reculés, nous rappellerons que des outils de même nature, absolument identiques à ceux de Blanzky, ont été recueillis à la base des alluvions formant diverses terrasses des vallées de l'Aisne et de la Vesle, grévières livrant les restes d'une faune disparue de nos régions (1). Ces instruments abandonnés par les primitifs, roulés vers les thalwegs en période diluvienne, sont les témoins certains de l'occupation humaine de notre région avant la formation des dépôts de grève du quaternaire inférieur.

Voici l'énumération des objets recueillis, à même le sol, lors d'une promenade à Blanzky : coups de poing, ébauches diverses, nucléi, pics, lames, pointes, râcloirs, etc..., au total une cinquantaine d'échantillons nettement caractérisés.

Le Musée de Reims possède cent trente pièces provenant du gisement de Blanzky et données par M. Gardez. Il y aurait intérêt à découvrir des ossements humains donnant les caractères de cette race antique ayant une des premières habités notre région. L'exploration de certaines crevettes ou grottes de la vallée de l'Aisne livrera sans doute quelque jour ces précieux documents.

(1) A Jonchery-sur-Vesle notamment, on trouve les coup-de-poing en grès lustré parmi le dépôt de cailloux roulés (formé aux dépens de diverses roches tertiaires) reposant directement sur les sables de l'étage thanétien. Ils y sont associés aux instruments amygdaloïdes taillés dans diverses roches de la région (calcaire de Brle silicifié, silex de meulière, etc.)

La visite de l'atelier préhistorique de Blanzay-les-Fismes nous paraît être un but d'excursion tout indiqué aux Sociétés s'intéressant à l'étude des sciences naturelles et à la préhistoire.

L. LACROIX.

BIBLIOGRAPHIE

Emile CAULY. — *La Préhistoire de Pornic. Le gisement sous-marin.*
Rennes, Imprimerie du *Nouvelliste* (1928). In-8°, 1-9 p., 5 fig.

Jusque dans sa retraite forcée, M. E. Cauly, notre regretté vice-président honoraire, n'a pu abandonner « les vieilles pierres ».

Il a eu le plaisir de découvrir à l'entrée du port de Pornic (L.-Inf.), un gisement sous-marin de silex qui paraissaient travaillés par l'homme, analogue à celui que M. le D^s Marcel Baudouin a trouvé en Vendée, à l'embouchure de la Vie.

Dans une plaquette, présentée par M. P. Raingeard, agrégé de l'Université, il a rendu compte de sa découverte. Il a reconnu que la taille des pierres qu'il présente est atypique et qu'il serait téméraire de leur assigner une date, ce qui paraît en effet très difficile d'après les représentations qu'il en donne. Cependant, il serait porté à attribuer ces silex à l'époque « Girienne » imaginée par M. le D^s M. Baudouin, époque qui se placerait à la fin du Paléolithique supérieur ou au début du Néolithique.

Avec ces silex, il a recueilli en effet un certain nombre de pierres où il a cru reconnaître des profils humains ou animaux, parfois rehaussés d'ocre et aussi un galet gravé de signes divers où il verrait volontiers un « ancêtre lointain du Déclinatoire et du Compas marin d'orientation ».

Sans oser faire nôtres les appréciations de M. Cauly, nous ne pouvons que lui savoir gré d'avoir signalé ce gisement de Pornic que de nouvelles trouvailles permettront peut-être de mieux connaître.

FAVRET.

Le Gérant : P. SAVY.

Imprimerie MATOT-BRAINE, 6, rue du Cadran-Saint-Pierre — Reims.